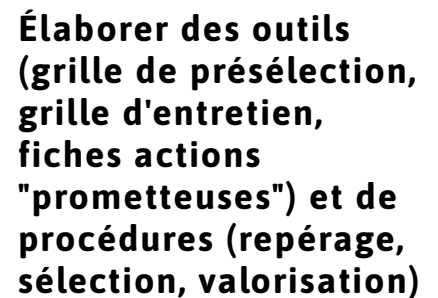
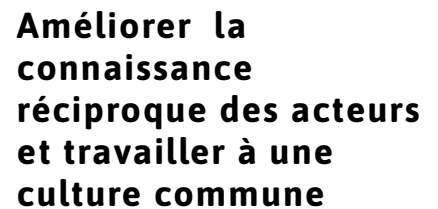




Mise à jour janvier 2020

Les objectifs de travail



02.

LES PROCEDURES et LES OUTILS

REPERAGE DES ACTIONS

Pour 2018- 2019, 4 projets seront proposés par les comités départementaux d'éducation pour la santé, sur la base de leur expertise territoriale et de 11 critères définis par le groupe d'experts (cf.2.1)



PRE SELECTION DES ACTIONS

Les actions repérées seront soumises à deux ou 3 experts qui valideront en concertation le caractère "prometteur" à partir de la grille de pré-sélection (cf.2.2). Les résultats de cette grille seront transmis au porteur de projet, en amont de la rencontre avec celui-ci, dans un souci d'amélioration de la qualité des actions



RENCONTRE DES PORTEURS

Le porteur du projet est rencontré par le binôme ou le trio d'experts. Une grille d'entretien (en cours d'élaboration) permet de dégager les éléments nécessaires pour valoriser l'action et inspirer d'autres acteurs



LA VALORISATION DES ACTIONS

Les actions seront valorisées sous la forme d'une fiche mettant en avant de grands critères décrivant la qualité de l'action et son caractère prometteur (mode de valorisation en cours de réflexion). Cette fiche sera diffusée via différents canaux de communication



2.1. REPERAGE D'ACTIONS DITES "PROMETTEUSES"

1- Satisfaction des bénéficiaires

2- Mobilisation de toutes les parties prenantes de l'action

3- Participation active des bénéficiaires/actions communautaires

4- Fort portage politique, professionnel, du public

5- Méthodologie de projets respectée

6- Action en réponse à des besoins identifiés

7- Processus d'intervention décrits et s'appuyant sur des théories et données probantes

8- Évaluation rigoureuse permettant l'amélioration de la qualité de l'action et la communication

9 -Innovation/ action qui prend en compte des problématiques nouvelles ou peu étudiées

10- Effets non prévus

11- Caractère dynamisant

Pour aider au choix
des actions à
soumettre

11
critères

A NOTER

Appréciation du critère
laissé à l'expert

Tous les critères n'ont pas à
être renseignés

2.2.SÉLECTION DES ACTIONS DITES "PROMETTEUSES"

6 indicateurs pour juger de la **qualité de description de l'action**

clarté des objectifs, des étapes de mise en œuvre, du rôle de chacun, de la place des bénéficiaires, des supports de communication

5 indicateurs pour identifier **les fondements théoriques et expérientiels de l'action**

références à la littérature, aux savoirs expérientiels, aux référentiels de pratiques professionnelles

cohérence entre les activités et les références, entre les objectifs et modalités de mise en œuvre des réponses

9 indicateurs pour percevoir **l'efficacité de l'action**

l'évaluation est prévue, cohérente avec les objectifs et les moyens, elle prend en compte les processus et les attendus

7 indicateurs sur **l'efficacité de l'action** pour juger de sa faisabilité

Moyens, temporalité

5 indicateurs pour juger de la **transférabilité de l'action**

Pour valider le
"caractère
prometteur" des
actions
sélectionnées

—
**5 critères
et
32 indicateurs**

A NOTER

Chaque indicateur est noté sur une échelle de 0 à 5 (0 n'existe pas/ 1 pas satisfaisant à 5 très satisfaisant)

Chaque note est argumentée

Chaque expert remplit la grille individuellement

Une grille de synthèse est rédigée par le duo ou trio d'experts en charge du projet

03.



Mars 2017- Octobre 2018

- Mobilisation du groupe d'experts
- Acculturation
- Elaboration d'outils et de procédure



Octobre 2018

- Repérage de 5 actions par les CoDES 04-05-83-84 et le CoDEPS13
- Formation de trio d'experts



Février 2019

- Appréciation partagée des actions par les experts
- Sélection des actions



Janvier - Juin 2020

- Soutien des partenaires nationaux pour les entretiens et la valorisation
- Rencontre avec les porteur



04

Le groupe d'experts

Animation assurée par le



dans le cadre du Dispositif
régional de soutien aux Politiques
et aux Interventions en Prévention
Promotion de la Santé (DRSPI PPS)

Les partenaires membres du groupe d'experts



Note: Ce groupe pourra évoluer en fonction des besoins et des objectifs de travail